

Direct Authou Avril 2025

Bonjour !

Réflexion ... À quoi ça sert une mairie ?

La commune c'est la plus petite subdivision de l'Etat. Elle est gérée via une mairie qui doit assurer l'interface entre les multiples demandes de nombreux organismes étatiques et chacun d'entre nous, en défendant le mieux possible la collectivité des habitants.

Si le bien être de chacun est un point majeur de l'action de la mairie, celle-ci ne peut pour autant résoudre les problèmes de chacun. Que la commune soit grande ou petite, une commune doit fonctionner dans un cadre défini par l'Etat et ses moyens ne sont pas infinis (heureusement d'ailleurs sinon les impôts seraient vraiment excessifs !).

Ainsi pour que notre vie collective soit la plus harmonieuse possible, pour communiquer vos demandes à la mairie, il y a le choix entre plusieurs possibilités :

- une ouverture physique au public, le mardi de 13h30 à 16h30 ou le vendredi de 16h à 19h,
- l'envoi d'un courriel à : mairie.authou@orange.fr
- bien sûr laisser un message au 09.61.22.56.92, et bientôt la possibilité d'utiliser le site internet de la commune.

Quelle que soit la solution retenue, votre point est pris en compte et la mairie reviendra vers vous dans les délais les plus rapides en fonction des informations dont nous disposons. Il faut cependant compter en général un délai d'une semaine pour que nous puissions apporter une réponse. Donc, vous voulez relancer ? Attendez une semaine (sauf cas d'urgence bien sûr).

Vos poubelles (tout venant) vous attendent !



**Samedi 3
mai entre
14h et 17h
en mairie**

Pour les poubelles
non encore retirées

- après il faudra convenir d'un rendez-vous en mairie et nous ne pouvons pas servir tout le monde aisément.
- elles doivent être mises en service dès que l'ancienne poubelle est vidée ; le but est de vérifier le bon fonctionnement d'ensemble le plus tôt possible et sur une durée assez longue.
- à partir du 1^{er} janvier 2026 le service utilisera l'identification de chaque poubelle pour calculer le coût du ramassage. En cas de problème, la poubelle ne sera alors pas acceptée.
- les anciennes poubelles peuvent être conservées ; il est néanmoins recommandé de les apporter à la déchetterie pour recyclage

L'employée communale et le deuxième adjoint ont assuré la permanence de la distribution toute la journée le samedi 5 avril, et donc également ce samedi 3 mai.

- ceci concerne les poubelles pour le tout-venant, il n'y a pas d'information pour l'instant pour les poubelles jaunes.
- déchets alimentaires : un bac de réception est posé à côté du conteneur à verres, en prenant l'impasse à l'église; nous attendons des siaux et des sacs (les sacs papiers utilisés pour l'achat des fruits et légumes peuvent aussi convenir).
- **En cas de problème, le service de soutien de la communauté de communes est joignable au : 0232415040 ou au 0617180574 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30).**



*Le 17 mai : tous à la bourse !
De 9h30 à 18h*

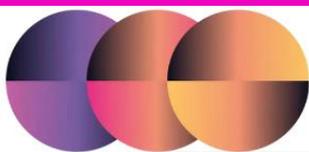
Sous le préau de la mairie
Réservation : 06.41.44.12.09
Restauration sur place



1 € le mètre d'exposant



*3 € l'emplacement avec
table*



PIERRES EN LUMIERES FESTIVAL DU PATRIMOINE NORMAND

**Le samedi 17 mai de 9 heures à 18 heures.
Venez découvrir, à Authou, l'église St Aubin qui
date de la fin du XIème siècle.**

A 16 h 00 une visite guidée sera commentée.



Baptêmes – Mariages

Le conseil municipal souhaite bien sûr beaucoup de joie et de bonheur aux jeunes - ou moins jeunes - qui célèbrent ces événements familiaux importants. Il souhaite aussi rappeler la coutume d'organiser une quête lors de ces moments de joie, au profit des anciens du village, pour ainsi mieux associer les aînés à la vie sociale de la commune.

Les taux d'imposition

En préambule, il faut noter la position de l'administration préfectorale demandant que les impôts de la commune augmentent de 3% et évoquant une diminution des recettes si cela n'est pas fait.

Une revue des taux des communes avoisinantes pour 2024 a été faite par le deuxième adjoint :

% de la valeur locative - Valeurs 2024	Livet	Thierville	Authou	Freneuse	Glos	Pont-Authou	moyenne
Taxe d'habitation (résidences secondaires)		9,04	12,8	13,04	14,91	16,28	13,21
Non bâti	10,01	34,8	39,97	37,09	41,38	59,04	37,04
Bâti	27,19	31,16	31,45	33,73	34,77	41,22	33,25

Vote du conseil :

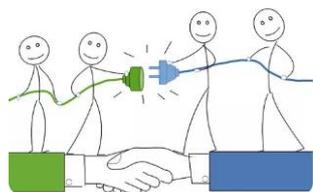
- pas d'augmentation des taux sur le non bâti
- augmentation de la taxe d'habitation (résidences secondaires) de 2,7%, soit 13,15%, seuil maximal autorisé
- sur le bâti, augmentation du taux de 3%, soit 32,39% au lieu de 31,45%

Globalement du fait de ces augmentations, le surplus pour la commune est au total de 2537 €. A ceci s'ajoute 1637€ du fait de l'augmentation de la valeur locative décidée par l'Etat.



Inauguration de la nouvelle mairie

Le samedi **21 juin** après-midi



Valeurs partagées et finalités communes ...



L'organisation sera précisée ultérieurement



Fermeture de la mairie

Compte tenu des jours fériés, la mairie sera fermée les vendredis 2, 9 et 30 mai.